

**COMPTE RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 19 Septembre 2017

Président : CROS Claude

Secrétaire : DEKESTER HOLMIERE Pascale

Présents : CROS Claude
DEKESTER HOLMIERE Pascale
PONCET Bernard
RAGA Sylvie
CROS Nicolas

Absentes : BOSQUER Maryse
GRIMSTONE Martine

Convocation du 11 Septembre 2017.
Début de séance : 20 heures 30.

Ordre du Jour :

1. Mise en accessibilité de la voirie : renouvellement de la demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2018,
2. Rénovation de la meule du moulin : demande de subvention auprès de la Région Occitanie et du Conseil Départemental,
3. Emploi pour entretien du verger,
4. Armoire Internet Haut Débit : occupation du domaine public communal,
5. Communauté de communes : modification des statuts,
6. Bail pour Location jardin Mme Renard,
7. Questions diverses.

1. Mise en accessibilité de la voirie : renouvellement de la demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2018

Le conseil municipal donne son accord pour que Mr le Maire dépose un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2018 à hauteur de 50 % du montant total HT des travaux (62 030 euros).

2. Rénovation de la meule du moulin : demande de subvention auprès de la Région Occitanie et du Conseil Départemental

Le conseil municipal donne son accord pour que Mr le Maire dépose un dossier de demande de subvention auprès de la Région et du Conseil Départemental (Etat l'année prochaine) pour un montant total HT de travaux de 17 450 euros HT.

3. Emploi pour entretien du verger

Le conseil municipal décide de proposer à Philippe IBANEZ, actuel employé communal, d'effectuer 4 heures 30 de travail supplémentaires en sus de son contrat actuel du 1^{er} février au 30 septembre. Ces heures seraient lissées sur l'année à hauteur de 3 heures/semaine en sus. Le nouveau contrat ferait donc 20 heures 30/semaine.

4. Armoire Internet Haut Débit : occupation du domaine public communal

Le conseil municipal est d'accord pour signer la convention d'occupation du sol par l'armoire NRAZO (nœud de raccordement d'abonnés en zone d'ombre) avec la Région.

5. Communauté de communes : modification des statuts

Le conseil municipal approuve les nouveaux statuts de la Communauté de Communes notifiés par courrier électronique du 04 juillet 2017.

6. Bail pour location jardin Mme Renard

Le conseil municipal définit le bail pour la location du jardin à Mme Renard à 5 ans reconductibles.

7. Questions diverses

- le bornage définitif de la parcelle 499 et de la servitude d'accès devrait être fait le 21 septembre 2017,
- la taxe d'ordures ménagères basée sur la valeur locative de la taxe foncière va se substituer à l'actuelle redevance ordures ménagères à compter de 2018.

La séance est levée à 22 h 00.

Le maire,
Claude CROS